



Plombières le 20/03/2022

STAND DE TIR A LA PERCHE PLOMBIERES ASBL

Chères ami(e)s tireur(euse)s,

À la demande des Présidents des sociétés de tir de Plombières membre de l'asbl, nous nous permettons de vous transmettre le courrier suivant.

Le comité

Mesdames et Messieurs membres des sociétés de tir,

Suite à notre réunion de Président et responsables des sociétés, nous avons décidé de mettre fin et d'abandonner le projet de stand de tir extérieur entamé depuis 2010 par l'ASBL Stand de Tir à la Perche de Plombières.

Sans mettre en doute le travail de nos représentants au Conseil administration de l'ASBL, nous avons demandé au conseiller de ne plus engagé de frais ou de consacré de l'énergie dans le projet.

Conscients que nous ne disposons pas encore de l'avis du Conseil d'État, nous avons quand même décidé de ne pas continuer dans le projet de stand de tir, car plusieurs éléments en ce jour nous semblaient importants pour l'arrêt du projet.

Le premier élément était l'analyse du surplus du coût dû à l'inflation et la conjoncture actuelle. Ce qui nous amenait à une intervention trop élevée par société de tir ou un engagement financier sous forme d'emprunt, mais qui demandait un investissement humain important pour les 10 prochaines années dans la gestion financières.

Le deuxième élément était la subvention la Région wallonne réduite, pas toujours très clair pour nos associations et les délais de réponse d'une durée de 2 à 3 ans.

Le troisième élément étant le souci de ne pas trouver les forces vives pour la gestion humaine ou financière de nos installations extérieures. Nous constatons depuis un certain temps les désengagements de nombreuses personnes dans le bénévolat de nos sociétés.

Certes le travail fut conséquent pour nos représentants dans l'ASBL et nous remercions leur travail déjà entrepris. Nous désirons tout particulièrement remercier Monsieur Demoulin Vincent Responsable technique du projet et Monsieur Jägers Jacky président pour leurs 11 ans d'engagement acharné dans le projet. Ce ne fut pas facile de leur annoncer, car nous ne pourrions comptabiliser le nombre d'heures consacré à ce projet par les deux personnes.

D'ailleurs, afin de remercier le premier citez, le conseil à décider de nommer à son compte le titre honorifique de Président d'honneur et un challenge organiser en son nom afin de récolter des fonds pour promouvoir le tir auprès des jeunes.

En ce qui concerne le Président, il avait décidé dans un premier temps de démissionner de son poste, car il estimait que les décisions prises par les Présidents des sociétés manquaient de respect vis-à-vis du conseil d'administration et de lui-même. Il estime que ce débat aurait dû avoir lieu avec les personnes siégeant au Conseil.

Après une rencontre avec les Présidents et les membres du Conseil, celui-ci a décidé de continuer et terminer son mandat pour la promotion et le développement du stand de tir intérieur.

Chères ami(e)s et tireur(euse)s bien conscient de cette prise de décision, certes peut être un peu maladroit dans la forme et la manière, nous pensons qu'elle est réfléchie est pleine de bon sens.

Si vous désirez de plus amples informations, nous restons bien sûr à votre disposition.

Bien à vous

Les Présidents des 5 sociétés de tir

Stockart Alain Ste-Barbe Montzen
Johnen Vincent St-Brice Hombourg
Anne Marie Hagen St-Hubert Gemmenich
Keris Jean-Pierre St-Lambert Sippenaeken
Houbben Freddy St-Étienne Montzen


Jean Pierre Houbben
Houbben F
Hagen A. M.
Houbben